

ARRETE N° 2019-869
PORTANT ÉLECTION DU DIRECTEUR ET DE LA DIRECTRICE
ADJOINTE DE RANG B DE L'UFR D'ETUDES ITALIENNES

Le Doyen de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de Sorbonne Université,

Vu les statuts de l'UFR d'études italiennes,

Vu le relevé de décisions du conseil de l'UFR d'études italiennes réuni le 25 octobre 2019,

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Davide LUGLIO, professeur des universités, est élu directeur de l'UFR d'études italiennes à compter du 4 novembre 2019 pour une durée de cinq ans.

Article 2 :

Madame Aurélie GENDRAT CLAUDEL, maîtresse de conférences, est élue directrice adjointe de rang B de l'UFR d'études italiennes à compter du 4 novembre 2019 et pour la même durée de mandat que le directeur de l'UFR.

Article 3 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 12 novembre 2019

Le Doyen de la Faculté des Lettres



Alain TALLON